

Séance du 9 décembre 2022

Afférents au Conseil
d'Administration :
11
En exercice :
Qui ont pris part à la délibération

L'an deux mil vingt deux et le neuf décembre à dix huit heures ,
Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de M. Raymond GAQUERE, Maire de la Couture, Président du
CCAS de La Couture.

Date de la Convocation
05/12/2022

Etaient présents :
Mesdames, Messieurs, Raymond GAQUERE, Danielle BLONDIAUX, Isabelle
LECOCQ, Stéphane COURTIN, Albert ENGLART, Martine CANNESON

Date d'affichage :
05/12/2022

Absents, excusés : Annick FEVRIER, Caroline DECLERCQ, Régine
DEBONNEZ,, Monique VANDAMME, Karine GAMBIER,
Avaient donné pouvoir :
Secrétaire de séance : Isabelle LECOCQ

Délibération N°
2022- 05

M. le maire expose le projet de partenariat entre le CCAS de la commune de La
Couture et l'association « Richebourg Solidarité ».

Objet de la
délibération :

PARTENARIAT
ENTRE LE CCAS DE
LA COUTURE ET
L'ASSOCIATION
« RICHEBOURG
SOLIDARITE »

L'association « Richebourg Solidarité » s'engage à :
- La distribution d'un colis pour 5 familles lacouturoises toute l'année chaque
vendredi de 15h30 à 17h30 à l'ancien presbytère de Richebourg (8 rue de l'église),
- Composition du colis en fonction des dotations de la banque alimentaire de
Carvin.
- Fourniture à chaque famille de 2 sacs isothermes pour la distribution des
surgelés et produits frais (à ramener à chaque passage).
- La participation des bénéficiaires aux frais de fonctionnement de Richebourg
Solidarité à chaque colis est de:
. 2,00 euros par adulte
. 1,00 euro par enfant
. 0.50 euro de cotisation (fixe)

Acte rendu exécutoire
après envoi en
Sous-Préfecture le

En contrepartie de ce partenariat, une subvention annuelle d'un montant de
150 euros sera attribuée à l'association « Richebourg Solidarité ».

Et publication le

Il est également prévu une collaboration de bénévoles de La Couture pour la
distribution du vendredi selon un planning trimestriel.

12/12/2022

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de La Couture, vote
l'adhésion à l'association « Richebourg Solidarité » , une subvention annuelle
d'un montant de 150 euros sera attribuée à cette association,.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.